

SPÉCIAL PARENTS



Rased : des professionnels
pour aider votre enfant



Mon choix c'est l'Unsa !

Pourquoi ce guide ?

L SE VEUT UN COMPLÉMENT AU «*GUIDE PRATIQUE DES PARENTS*» du ministère de l'Éducation nationale - année 2010/2011 car ce dernier ne traite pas du tout des aides spécialisées à l'École, pourtant si précieuses. Il a été réalisé par les associations professionnelles et des syndicats enseignants.

Il est important de remettre, sur le devant de la scène, les moyens spécialisés en ces périodes de restrictions budgétaires qui frappent durement l'École.

Des aides spécialisées à l'école : pour qui ? pourquoi ?

Les aides spécialisées s'adressent à tout élève qui rencontre des difficultés scolaires durables, liées à des difficultés d'apprentissage ou d'adaptation aux attentes scolaires, que l'enseignant ne peut résoudre seul en classe. Elles sont dispensées par un enseignant spécialisé qui a reçu une formation professionnelle spécifique, ce qui lui permet d'analyser les difficultés et leur nature, pour construire ensuite des réponses adaptées.



Syndicat des Enseignants-Unsa

209, boulevard Saint-Germain - 75007 Paris

Tél : 01 44 39 23 00 - Fax : 01 44 39 23 13

www.se-unsa.org • national@se-unsa.org

Le Rased

est un dispositif de l'Éducation nationale composé de psychologues, d'enseignants spécialisés psychopédagogues (maîtres E) et de rééducateurs. Cette aide est gratuite et peut être sollicitée par vous, parents, par les enseignants et par les enfants. Implanté au sein des écoles et intervenant sur le temps scolaire, il constitue un outil de proximité dans la lutte contre la difficulté scolaire. Il travaille dans un esprit pluridisciplinaire. Il est aussi un relais entre l'école et les dispositifs d'aides et de soins extérieurs.

Votre enfant a des difficultés pour répondre aux attentes et contraintes scolaires ?

Une aide rééducative pour devenir élève

Ses difficultés peuvent se traduire par des manifestations comportementales (agitation, inhibition, passivité, difficultés relationnelles, inattention, opposition...).

Le rééducateur va aider l'enfant

à devenir élève tant au niveau de l'attitude que de la disponibilité intellectuelle, en levant les blocages qui parasitent ou empêchent sa pensée.

Il utilise des supports non scolaires qui vont permettre à l'enfant de dépasser ses blocages pour pouvoir répondre aux exigences de l'École.

Son aide peut être individuelle ou en petits groupes.

Il travaille en collaboration étroite avec la famille.



Votre enfant a des difficultés pour comprendre et apprendre ?

Une aide pédagogique adaptée à ses besoins

L'aide pédagogique apportée par le psychopédagogue (maître E) amène votre enfant :

- à prendre conscience de ses attitudes et de ses méthodes de travail, pour mieux les maîtriser ;
 - à améliorer ses capacités d'apprentissage ;
 - à installer les connaissances scolaires et faire l'expérience de la réussite.
- Cette aide peut se faire en classe ou en dehors de la classe, généralement en petit groupe.

Besoin d'une aide psychologique ?

Le psychologue de l'Éducation nationale intervient directement dans l'école.

Tout enfant scolarisé, ainsi que ses parents, peuvent le consulter gratuitement.

Il fait partie de l'équipe éducative. Il peut suivre l'enfant dans son développement, de l'entrée à l'école maternelle jusqu'au

collège. Il contribue aussi à la mise en place et au suivi des actions de scolarisation des élèves en situation de handicap.

Il est accessible à tous les usagers de cette institution : l'enfant, les parents, les enseignants.

Il travaille en partenariat avec les enseignants spécialisés du Rased et avec les services extérieurs CMPP, Camsp...



ADRESSES UTILES

Vous pouvez vous renseigner auprès des professionnels suivants :

• ***Fname : fédération nationale des associations de maîtres E***

fname@fname.fr - www.fname.fr

• ***Afpen : association française des psychologues de l'Éducation nationale***

siege.social@afpen.fr - www.afpen.fr

• ***Fnaren : fédération nationale des associations des rééducateurs de l'Éducation nationale***

fnaren@fnaren.asso.fr - www.fnaren.com